

Formulaire ODP - demande d'occupation du domaine public

Coordonnées de l'association

Nom :

SIRET:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Représentant de l'association

Nom / Prénom :

Tel (fixe ou mobile) :

Mail :

Titre ou fonction :

Objet de la demande (brocante, concert, démonstration, etc...)

.....

Occupation

Lieu occupé lié à votre demande :

.....

Surface concernée en m² :

Entrée payante pour le public : oui non

Date(s) et horaires

Le / / 20..... de h à h

Le / / 20..... de h à h

Le / / 20..... de h à h

Le / / 20..... de h à h

Extrait du Cerfa 14023-01 / Vu le Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Vu le Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

*Toute demande d'ODP concernant un parking, la voirie ou tout autre domaine public perturbant la circulation normale des véhicules doit être **affichée par vos soins 10 jours avant**. Vous vous exposez à des recours de particulier et/ou professionnels en cas de non respect de ce délais, entraînant de fait l'annulation de votre événement, l'ODP étant considérée comme caduque.*

L'arrêté vous est notifié en direct, vous devez vous déplacer en mairie pour signer l'arrêté.

Fait le : Signature :